

BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF 2019

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2019

Cette note est annexée au budget primitif 2019 et sera publiée sur le site internet de la commune.

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. De ce fait, les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles doivent annexer au budget primitif et au compte administratif une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

1. LES RESULTATS 2018

Le résultat global de clôture se décompose de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2017	Résultat 2018	Résultat de clôture 2018
Exploitation	-117 644,98	177 966,14	60 321,16
Investissement	533 812,52	1 608,07	535 420,59
TOTAL	416 167,54	179 574,21	595 741,75

Les restes à réaliser de 2018 reportés en 2019 s'élèvent en dépenses à 9 800,00 €. Ils concernent l'engagement relatif à l'extension de réseau chemin de la Moutonne. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes d'investissement.

2. LA SECTION D'EXPLOITATION 2019

Le budget primitif 2019 s'élève à 841 321,16 € en dépenses et en recettes.

a) Les dépenses

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2019
011 Charges à caractère général	97 100,00	122 600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00	33 000,00
65 Autres charges de gestion courante	265 000,00	270 000,00
66 Charges financières	44 595,00	41 000,00
67 Charges exceptionnelles	15 000,00	17 000,00
022 Dépenses imprévues (exploitation)	6 543,33	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	196 921,16
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	300 000,00	160 800,00
002 Résultat reporté ou anticipé	117 644,98	0,00
Total des dépenses d'exploitation	880 883,31	841 321,16

Les charges à caractère général progressent afin de poursuivre les efforts sur l'entretien et les réparations de réseaux. Les charges de personnel et frais assimilés comptabilisent le remboursement du budget annexe au budget principal des mises à disposition de personnel (service technique et administratif). Les autres charges de gestion courantes concernent le remboursement de l'entretien de la station d'épuration au SMEA 31 (compétence transférée). Les charges exceptionnelles progressent peu en raison d'une provision pour un reversement à l'assurance des frais avancés après un litige avec un administré (servitude suite à une extension de réseau).

Le virement à la section d'investissement et la dotation aux amortissements permettent de dégager un autofinancement prévisionnel au profit de la section d'investissement de 346 721,16 €. Ce dernier est en forte progression en raison d'une section d'exploitation redevenue excédentaire et de la modification des cadences d'amortissement (conseil municipal d'avril 2018).

b) Les recettes

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2019
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services	865 000,00	770 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	15 883,31	11 000,00
002 Résultat reporté ou anticipé	0,00	60 321,16
Total des recettes d'exploitation	880 883,31	841 321,16

En raison d'encaissements, en 2018, au chapitre 70 (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et la redevance) d'un montant de 731 379,01 €, la prévision budgétaire est ramenée à 770 000 € en 2019 contre 865 000 € en 2018. Les opérations d'ordre comptabilisent la reprise des subventions sur les biens amortis. Il est à noter que le résultat reporté redevient excédentaire (en 2018, progression des reversements du SIECT et diminution de la dotation aux amortissements).

3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

Le budget primitif 2019 s'élève à 929 441,75 € en dépenses et en recettes.

a) Les dépenses (y compris restes à réaliser 2018)

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2019
23 Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	444 641,75
Op. n° 316 Amélioration et extension de réseaux	162 715,00	100 000,00
Op. n° 317 Travaux hors extension	60 000,00	129 800,00
Op. n° 318 Travaux Impasse Bruno	0,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilés	129 895,00	129 000,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	15 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	15 883,31	11 000,00
Total des dépenses d'investissement	383 493,31	929 441,75

Les immobilisations en cours (hors opérations) constituent une réserve pour de futurs travaux à venir sur le réseau (variable d'ajustement de la section d'investissement). L'année dernière, le BP 2018 avait été voté en sur-équilibre à hauteur de 465 319,21 €.

Il est à noter qu'une écriture de régularisation demandée par la trésorerie de Saint-Lys d'un montant de 32 000 € impacte le chapitre 16 (remboursement du capital) et aussi pour un montant identique les recettes d'investissement au chapitre 16.

b) Les recettes

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2019
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	32 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	4 300,00
021 Virement de la section d'exploitation	0,00	196 921,16
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	300 000,00	160 800,00
001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	533 812,52	535 420,59
Total des recettes d'investissement	848 812,52	929 441,75

Les 32 000 € proposés au niveau du chapitre 16 constituent une écriture de régularisation à la demande de la trésorerie de Saint-Lys. Il ne s'agit pas d'un emprunt nouveau. Le chapitre 10 enregistre le versement du FCTVA par l'état.